Envoyé en préfecture le 03/08/2026
Reçu en préfecture le 03/08/2026
Publié le
ID : 022-212200471-20260630-2026_06_51-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

ARRONDISSEMENT DE SAINT-BRIEUC

COMMUNE DE CORLAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DE LA COMMUNE DE CORLAY

SÉANCE DU MARDI 30 JUIN 2026

19 HEURES 30

Présents : Monsieur ALLAIN, Maire, Madame COURTOT, Monsieur TRENDA, Madame GANNE, Messieurs BURLOT, LE LAY, LE BRIS, Mesdames LE CHEVILLIER, AMBROIS, LE SEYEC, Monsieur BERVILLE, Madame LARVOR, Messieurs MARIE et TALBI.

Absents : Marie-Pierre RAOULT ayant donné procuration à Daniel TRENDA.

Secrétaire de séance : Mylène COURTOT.

Date d'envoi de convocation : le 24 juin 2026.

Objet : **Analyse structurelle de l'Eglise**

Suite à la réunion avec Mme Bulio-Merlin, architecte des Bâtiments de France, concernant les mouvements visibles sur la venelle sud-est de l'Eglise, il a été proposé de réaliser une analyse structurelle et des investigations ponctuelles sur les ouvrages bois de l'édifice. L'entreprise Ty Coat de Plestin Les Grèves a remis un devis pour 717,50 € HT, soit 861 € TTC.

Depuis la rue, un fruit de plusieurs centimètres est clairement visible, avec un jour important entre le solin, les tuiles faîtières et la chévronnière en pierre, estimé visuellement entre 6 et 8 cm. De plus, la zone au niveau du porche du clocher a été sécurisée compte tenu de l'état de la voûte lambrissée.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal, à l'unanimité** :

- DECIDE de réaliser l'analyse structurelle de l'Eglise,
- RETIENT la proposition financière remise par l'entreprise Ty Coat de Plestin Les Grèves pour 717,50 € HT, soit 861 € TTC (opération 10006, compte 2031),
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer cette proposition ainsi que tout acte y afférent.

Pour extrait conforme à la délibération
en date du 30 juin 2026.
Le Maire, Olivier ALLAIN.

Transmis à la Préfecture
Le 03 août 2026.

Certifié par M. le Maire.